

# Interval

N°12

La lettre du Pays Asses, Verdon, Vaire, Var

Mars 2014

## Actions

### ■ Le Pass nature, un concentré de bons plans

17 professionnels de la pleine nature vous proposent de découvrir leur activité dans des sites inédits.

> Lire page 4



## Dossier

### ■ Savourez la crème de châtaigne des grès !

Deuxième expérience de production de crème de châtaigne réussie sur le massif d'Annot et bientôt la création d'un atelier de transformation local.

> Lire page 6-7



## Culture

### ■ Tirez le fil

Toute l'histoire des draperies du Verdon, avec l'application patrimoniale et touristique du label Secrets de Fabriques.

> Lire page 10-11

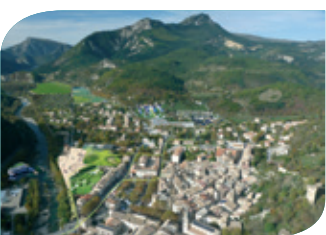


## Initiatives

### ■ Nos vallées dans 30 ans

Soucieux de l'évolution des paysages et du maintien de l'activité agricole, le Conseil de Développement s'est engagé dans une démarche de prospective. Aujourd'hui, il interpelle les habitants sur nos modes de développement et le devenir du territoire.

> Lire page 13-15



## Le mot du président

Voilà 10 ans que le pays Asses Verdon Vaire Var a été reconnu par arrêté du Préfet de Région.

Que de chemin parcouru depuis et que de projets conduits dans l'intérêt de notre territoire, de son développement, des acteurs économiques, de ses habitants.

Ce nouveau numéro d'Interval est là pour en témoigner au travers de la présentation d'un certain nombre d'opérations sur lesquelles intervient le Pays.

Je crois important de souligner que pour la plupart d'entre elles il s'agit d'impulser ou d'accompagner des démarches visant à favoriser le développement des activités économiques avec chaque fois pour objectif que ce développement serve à valoriser avant tout nos ressources, le travail et l'activité des acteurs économiques du territoire.

Mais cela ne serait pas possible sans une étroite collaboration avec notamment les Communautés de communes du Pays qui sont là pour porter et mettre en œuvre les investissements nécessaires à la concrétisation de toutes ces actions.

Ce partenariat fait la force du territoire et j'espère pour ma part qu'il va permettre de favoriser la transformation du Pays en Pôle d'Equilibre d'ici la fin de l'année 2014 et de pérenniser ainsi cet outil devenu au fil des ans un interlocuteur essentiel vis à vis de l'Etat, de la Région, du Département. Dans ce domaine comme dans d'autres l'union fait la force et aujourd'hui elle est indispensable dans le cadre des négociations en cours concernant la nouvelle génération des financements européens ou le futur contrat de par Etat / Région.

C'est pourquoi les 12 Pays de la Région PACA ont créé un collectif afin de faire valoir, toute l'importance que revêtent les territoires de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, et la nécessité qu'ils puissent bénéficier de moyens suffisants pour faire face aux enjeux qui nous attendent pour les années à venir (développement économique, services à la population, qualité environnementale).

Pour terminer, je m'associe à toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour une ré-ouverture rapide de la ligne de chemin de fer Nice-Digne. Alors que le Pays, ses communes, ses Communautés de communes s'engagent auprès de la Région pour valoriser cette infrastructure qui a fait l'objet d'importants programmes de modernisation, toute interruption prolongée de son exploitation menace son existence et ne peut avoir que des effets négatifs sur l'économie locale déjà fortement impactée par la fermeture de la RN 202.

Avec mes sincères et amicales salutations

**Bernard MOLLING**

## Le Pays dans votre assiette !



Le label Pays Gourmand poursuit sa route avec aujourd'hui 25 restaurants engagés. Le Pays a créé ce label il y a maintenant 3 ans dans le but d'encourager nos restaurateurs à utiliser les produits locaux. N'hésitez pas à vous rendre dans un de ces restaurants, vous aurez la garantie de pouvoir y déguster des produits de qualité, cuisinés avec soin et parfois originalité. Une plaquette est éditée chaque année reprenant les restaurateurs labellisés. Vous pouvez vous la

procurer auprès des offices de tourisme, des mairies ou la consulter sur [paysgourmand.com](http://paysgourmand.com)

De plus, cette année, en vous présentant avec la plaquette 2013, le restaurateur vous réserve un geste d'accueil. Alors, venez-vous faire plaisir !



### **Des animations sont prévues :**

Les restaurateurs du label vous proposeront des petits événements culturels. Surveillez les panneaux d'affichage, les sites internet ou rejoignez-nous sur facebook pour ne pas les manquer !

### **Le gourmand d'or 2013 :**

Le restaurant le Brouis de la Martre a remporté le Gourmand d'Or 2013, suite au concours organisé par le Pays. Le Chaudron d'Arlette à Allos a reçu le prix de la créativité et le Moulin de Soleils à Trigance le prix du jury. Ce concours vise à encourager les restaurants à aller plus loin dans leur démarche de valorisation des produits locaux. Le jury était composé d'élus locaux et d'agriculteurs.



Mr Bernard Molling, président du Pays A3V  
et les restaurateurs du Brouis, Gourmand d'or 2013

## ■ M. Pascal Fornaresio, Restaurant le Brouis, Gourmand d'or 2013

"J'ai adhéré au label Pays Gourmand car cela apporte une identité au restaurant et nous permet de faire découvrir aux clients les produits du terroir et de qualité. Et bien souvent, ils repartent avec la plaquette Pays Gourmand pour découvrir les autres restaurants.

Je suis heureux d'être labélisé Pays Gourmand car cela correspond à ma vision de la restauration. La Charte Pays gourmand me tient à coeur et c'est idéal en zone rurale. Le Gourmand d'or m'a amené encore plus de monde, grâce aux articles dans la presse.

Gâce au label Pays Gourmand, je mets en valeur dans ma cuisine les produits locaux présents autour de mon restaurant, comme l'agneau ou le miel. Par exemple, je travaille avec un maraîcher voisin qui me propose des mini-légumes et des légumes anciens, ce qui me permet de faire des assiettes originales qui plaisent beaucoup à mes clients."

## ■ Coopération :

Pour les voyageurs, vous pouvez retrouver le label Pays Gourmand sur le territoire du Pays Serre-Ponçon, Ubaye, Durance. Et oui, fort de son succès chez nous, le label Pays Gourmand s'exporte par-delà le col d'Allos ! Il faut dire que ce terroir n'est pas non plus en manque de bons produits : entre les fromages, le fumeton, les liqueurs et autres, il y a de quoi se régaler !

## ■ Concours de cuisine :

Le label Pays Gourmand a organisé un concours de cuisine des produits locaux destiné aux particuliers lors du marché de Noël de La Mure. Ce concours a rencontré un vif succès avec 14 plats présentés (6 plats et 8 desserts) Un jury de 4 personnes comprenant 2 cuisiniers, ainsi que le public présent, ont pu déguster toutes ces appétissantes préparations. Le premier prix en plat a été attribué à Baptiste Gibert pour ses raviolis à la courge, sauce aux noix. Pour la catégorie dessert, il y eut ex aequo entre Carine Martel et sa crème brûlée saveur d'automne à la châtaigne d'Annot et au miel de fleurs et Delphine Engrand et son sablé au miel et à la châtaigne, crème de lavande et pommes caramélisées.



## ■ La restauration collective :

Et nos enfants, me direz-vous ? Et bien, Pays Gourmand a pensé à eux et travaille depuis cette année avec les cantines volontaires du territoire ainsi que d'autres restaurants collectifs. A partir de la rentrée, des produits locaux seront progressivement introduits dans les menus. Ce projet va s'étaler sur plusieurs années car il faut du temps pour mobiliser les producteurs et changer les pratiques des cuisiniers. Une alimentation de qualité dans la restauration collective est un sujet qui nous concerne tous.

Ce projet est réalisé dans le cadre du programme Leader.



## Le Pass Nature : un concentré de bons plans !



Le Pass Nature permet aux visiteurs de découvrir les nombreux bons plans concoctés par 17 professionnels de la pleine nature dans des sites inédits.

Il donne accès à des « Avantages Pass » (réductions, geste d'accueil, formule Pass...) sur des activités qui pourront séduire les familles, les vacanciers contemplatifs ou les sportifs les plus émérites : découverte naturaliste, tir à l'arc de pleine nature, course

d'orientation en kayak, randonnée à thème, balade à cheval ou en compagnie d'un âne, rafting et encore beaucoup d'autres activités douces ou sportives.

Retrouvez le Pass toute l'année dans les Offices de tourisme et oxygénez-vous !

Financé dans le cadre du dispositif Leader par le GAL « Confluences autour du Verdon »



## Vers une promotion touristique partagée



Les Offices de tourisme du Pays coopèrent activement depuis 2 ans pour améliorer leur gestion et la qualité de l'accueil. Ce réseau travaille plus particulièrement à la création d'un portail internet qui sera mis en ligne au cours de cette année 2014. Il permettra de créer une destination touristique partagée.

Ce projet coordonné par le Pays est financé dans le cadre du dispositif LEADER porté par le GAL « Confluences autour du Verdon ».



## La Transverdon : une traversée VTT d'exception !

«**La TransVerdon** » débute aux sources du Verdon, au col d'Allos, situé à 2.247 m d'altitude. Résolument complète et technique, elle chemine entre nos montagnes alpines et Gréoux-les-Bains sur 260 km. Le voyage est ponctué de pauses baignades bien méritées.



Elle a été inaugurée en septembre 2013 lors d'une randonnée ralliant Colmars les Alpes à Rougon qui a rassemblé près de 120 vététistes originaires de 6 nationalités différentes. La Transverdon semble d'ores et déjà entrer dans la légende des Grandes Traversées VTT.

Organisée par le Conseil Général des Alpes de Haute Provence entouré de nombreux partenaires, cette manifestation a rencontré un franc succès d'après les commentaires des participants :

« La difficulté c'est de trouver un qualificatif à la hauteur, de n'oublier personne et de savoir ce qui mérite le plus d'éloges entre le tracé, les pay-

sages, les organisateurs, les bénévoles, les partenaires locaux, l'ambiance et tutti quanti, ... On en oublie presque les efforts et même la météo du dernier jour. Je vais donc faire simple, c'était SUPER !!! MERCI »



Cette manifestation a été labellisée « éco-événement » : ravitaillements et repas à base de produits locaux, navettes depuis Aix-TGV, déchets réduits au maximum avec l'utilisation de vaisselle réutilisable, des ânes pour ravitailler ...

Après l'inauguration de l'itinéraire « Alpes-Provence » l'an passé, une manifestation est attendue sur les Chemins du Soleil en 2014 !

Retrouvez toutes les informations sur la Transverdon sur [vvt-montagne.com](http://vvt-montagne.com) et [www.vtt.alpes-haute-provence.fr](http://www.vtt.alpes-haute-provence.fr)



## Leader :

## L'Europe pour faire germer nos projets

Leader est un programme européen qui permet de soutenir des actions innovantes qui concourent à faire des territoires ruraux des pôles d'activité et de vie. Le programme Leader du Verdon et le Pays A3V avec une stratégie résumée ainsi : « **Ensemble pour dynamiser durablement notre économie** ». Il est porté par une structure appelée le Groupe d'Action Local qui est composée de plus de 50 % de socioprofessionnels (entreprises, associations...) et bien sûr aussi de représentants du secteur public.

Plus de 70 projets publics et privés ont été financés à ce jour grâce à ce fonds et aux contreparties apportées par la Région et les Départements des Alpes de Haute Provence et du Var.

La dotation Leader d'1,5 millions d'euros a permis de générer plus de 3 millions d'euros d'investissements sur le territoire. L'enveloppe ayant été intégralement programmée, une demande de dotation complémentaire a été adressée au Ministère de l'Agriculture.

## La crème de châtaigne des grès d'Annot, 2<sup>e</sup> édition !

Largement associé aux grès d'Annot, le châtaignier est un arbre emblématique du territoire. La culture du châtaignier est une pratique traditionnelle dans le massif d'Annot qui a connu son apogée à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. A partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'activité de récolte n'a cessé de diminuer, laissant les vergers à l'abandon, peu à peu colonisés par les pins.



Depuis 2004, dans le cadre de la Charte forestière du Pays, la rénovation des châtaigneraies est une priorité. Grâce à cette volonté clairement affichée par les élus et au soutien de la Chambre d'Agriculture, du CRPF, de l'ONF, de la Coopérative Provence Forêt et du Pays, les propriétaires impliqués au sein d'associations (ASL) ont organisé des campagnes de taille des châtaigniers et participé à des formations (taille, greffe, plantations).

De la création des associations de propriétaires en 2002 à la première production de crème de châtaigne en 2012, que de chemin parcouru !

Aujourd'hui, les vergers rénovés ont retrouvé de la vigueur et leur production permet d'envisager sérieusement la relance d'une filière castanéicole.

En septembre 2011, la Communauté de communes Terres de Lumière avec le soutien du Pays a engagé une étude sur la création d'un atelier de transformation de la châtaigne. Au vu de la production actuelle et des prévisions à la hausse pour les années à venir, l'étude a souligné l'intérêt d'ouvrir un atelier.

A l'automne 2012, les ASL se sont organisées pour proposer à leurs adhérents une opération de collecte, stockage collectif et transport des châtaignes vers un atelier de transformation dans les Cévennes de manière à leur redistribuer les produits transformés.



La commercialisation des produits transformés est réalisée à la charge des adhérents, sous un visuel commun « Crème de châtaigne des Grès d'Annot ».

Au vu de ce succès, l'expérience a été rééditée cet automne. Au total, ce sont presque 3 tonnes de châtaignes récoltées, et 9 000 pots de crème vendus en deux coups de cuillère à pot !

Ces opérations ont pour but de faire monter en puissance l'organisation collective et la capacité de production avant d'ouvrir un atelier local.



1 - Rénovation



2 - Récolte et stockage



3 - Cuisson et raffinage



4 - Pasteurisation

## Et la suite ?

Afin de réaliser l'atelier, une association « Châtaigne des Grès » regroupant les ASL, la Communauté de communes Terres de Lumière et les communes du massif est en cours de création. Cette association préfigure un partenariat public-privé sous forme de société coopérative.

Une étude opérationnelle doit apporter les éléments nécessaires à la création de l'atelier.

Il faut déterminer l'emplacement de l'atelier -un local est pressenti sur la commune du Fugeret- et réaliser les plans d'architecture en fonction des nécessités d'équipement et de mise aux normes sanitaires.

En dehors de l'aspect commercial, il s'agit de valoriser le patrimoine local et d'intégrer l'atelier dans les projets de développement économique et touristique du territoire. La réflexion s'engage sur la possibilité de faire découvrir au public la culture de la châtaigne au sens large.

Suite à cette étude, la Communauté de communes et les ASL auront tous les éléments en main afin de lancer la maîtrise d'œuvre de l'atelier et assurer sa gestion.

**Pour toute information complémentaire, contacter :**

**Antenne forêt du Pays Asses, Verdon, Vaire, Var  
Tél : 04 92 83 32 14 - Email : [foret@pays-a3v.net](mailto:foret@pays-a3v.net)**

**ou les associations de propriétaires, ASL de vos villages  
(Les murmures de la forêt à Annot, La Castagno de Braou,  
La Verdale à Castellet-les-Sausses et Saint-Benoit, L'AFREC,  
Le Fugeret, et La Raboune de Méailles)**



## Accompagnement informatique gratuit pour tous !

### ■ **Quoi ?**

Un accompagnement gratuit à l'usage de l'informatique et d'internet est proposé dans tout le Pays jusqu'en juillet 2014.

Dans une ambiance conviviale, les néophytes pourront apprivoiser un ordinateur et apprendre à bien l'utiliser.

### ■ **Pour qui ?**

Cette action s'adresse à tous : demandeur d'emploi, chef d'entreprise, salarié, retraité, intervenant dans une association.... L'objectif est de permettre à chacun d'être plus autonome notamment dans l'utilisation des « services en ligne ».

### ■ **Où ?**

Dans les Relais de Services Publics (RSP) de Castellane, St André, Annot et Entrevaux, et dans les Médiathèques de Colmars et d'Allos.

### ■ **Comment ?**

Contactez l'animateur le plus proche pour prendre RDV. Rémi, Pascal et Lionel s'adaptent à la demande et répondent aux besoins particuliers.



**Rémi Nigri (intervenant sur St André et le Haut Verdon) : 06.28.35.99.45**

**Lionel Guibert (intervenant à Annot et Entrevaux) : 06.60.96.25.79**

**Pascal Leroux (intervenant à Castellane) : 06.49.95.54.34**

## Préparez votre saison avec les forums de l'emploi

Les forums de l'emploi et de la formation s'adressent aux demandeurs d'emploi et aux chefs d'entreprise en recherche d'un salarié, saisonnier ou permanent.

Ils sont organisés par le Pays en partenariat avec le Conseil Général, le Pôle Emploi et la Mission Locale.

Ils ont lieu chaque année à Allos en octobre pour préparer la saison d'hiver et à Castellane en mai pour celle d'été.

Quinze à vingt entreprises proposent une soixantaine d'offres d'emploi et effectuent des entretiens de pré-em-

bauche. De l'avis d'employeurs ces forums sont un gain de temps. Ils rencontrent des personnes motivées (une centaine de visiteurs à chaque forum) au profil intéressant et constituent leurs équipes en quelques heures.

Ces temps d'échange permettent également aux demandeurs d'emploi de rencontrer les institutions qui peuvent les accompagner dans leurs démarches, telles que CréActeurs, Agefos PME, Sports Objectifs plus et des Centres de formation (la Chambre des métiers, l'AFPA...).

**Contact : Laurence Simian : Animatrice Relais de Services Publics : 04 92 89 10 23**



# Une coopération autour des Chemins de fer de Provence

Les trois Pays traversés par la ligne des Chemins de fer de Provence : les Pays Dignois, Vallées d'Azur - Mercantour et le Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var se sont engagés dans une coopération pour valoriser la ligne des Chemins de fer de Provence. Ils souhaitent travailler avec les acteurs et habitants de leurs territoires pour que la ligne soit mieux connue et reconnue.



## ■ Partenaires de la Région et force de proposition

Les Pays entendent valoriser les investissements de modernisation de la ligne réalisés par la Région pour favoriser le développement local. En effet, la Région, en charge de l'exploitation de la ligne, a lancé en 2007 un plan de modernisation de 75 millions d'euros pour acheter des nouvelles rames et rénover la voie de chemin de fer. Dans le cadre d'un contrat d'axe signé le 20 février dernier, elle entend réhabiliter les 6 quartiers gares de la ligne (Puget-Théniers, Entrevaux, Annot, Saint-André-les-Alpes, Thorame-Haute et Digne), et réaménager des bâtiments qui ne sont plus utilisés pour l'exploitation de la ligne.

Les opérations sont prévues pour 2015, après une phase d'étude en 2014.

Les Pays souhaitent se rassembler pour faire des propositions à la Région. Les Conseils de Développement des trois Pays vont aussi se saisir de la question.

## ■ 4 actions

Les Pays ont lancé quatre actions de valorisation du train pour apprendre à travailler à l'échelle de la ligne. Un voyage d'étude de la ligne de train à écartement métrique et voie unique qui relie Locarno (Suisse) à Domodossola (Italie) sera proposé à des élus, des offices de tourisme et des associations en mai et un festival sera organisé pour les usagers du train et les habitants en octobre prochain. A plus long terme, les Pays vont travailler avec un bureau spécialisé pour améliorer le marketing touristique de la ligne et vont proposer à la Région un projet de Maison des vallées dans un local vide en gare de Nice, qui pourrait servir à faire connaître les territoires et leurs productions.

## ■ Malgré la fatalité, la coopération continue

Les Présidents des 3 Pays ont partagé leur profonde tristesse suite à l'accident qui a eu lieu sur la ligne de train samedi 8 février dernier. Après la réouverture de la RN 202, la priorité est bien sûr de continuer la mise en sécurité du site pour une réouverture de la ligne dans les meilleurs délais. Au-delà du drame qui a endeuillé des familles, la coupure de ces axes impacte considérablement l'économie locale. Les élus locaux sont fortement mobilisés pour soutenir les habitants et les entreprises.

La fermeture partielle de la ligne entre Entrevaux et Annot, si elle se prolonge pendant la période estivale, porterait un coup dur à l'activité touristique des villages, sans compter le préjudice pour la Régie régionale des transports qui exploite la ligne depuis janvier dernier. Les Pays souhaitent que tout soit fait pour une reprise totale de l'activité avant cette période.

Ils vont aussi poursuivre les actions engagées dans le cadre de leur coopération.



## Tirez le fil de l'histoire des draperies



Habitants et estivants curieux se sont réunis en août dernier à la Maison de Pays pour l'inauguration du parcours des draperies. Les nombreux visiteurs se sont laissés envoûter et guider par la Tit' Fanfare, programmée dans le cadre de la Tournée d'été de l'association Art et Culture Fabri de Peiresc. La déambulation musicale et festive a été ponctuée de haltes durant lesquelles le public a pu découvrir l'application sur tablettes tactiles, prêtées gratuitement pour l'occasion. L'inauguration s'est déroulée dans un lieu symbolique, puisque c'est à Beauvezer, en 1968, que la dernière fabrique du Verdon a fermé ses portes.

### ■ Vous avez dit local ?

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les draps du Verdon sont exportés dans le royaume de Piémont-Sardaigne. A la même époque, la laine excédentaire de la Provence est commercialisée vers le Dauphiné et, surtout, le Languedoc. Dès les années 1830, la quantité et la qualité de la laine produite localement ne peut plus répondre aux besoins des fabriques en plein essor. Les industriels du Verdon s'approvisionnent alors à Mazamet dans le Tarn, qui a développé une filière originale, spécialisée dans le délainage. La laine ainsi fournie provient en fait de peaux de moutons importées d'Argentine. Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les draps de Colmars habillent les paysans du Massif Central. A la même époque, les fabriques produisent également du fil expédié dans les usines du nord de la France (Roubaix).

## ■ L'application

L'application propose un parcours, en extérieur, qui invite à découvrir l'histoire des draperies et le savoir-faire de fabrication du drap de laine dans la vallée. Composé de 14 haltes dispersées dans tous les villages du Haut Verdon Val d'Allos, entre Thorame et Allos, l'itinéraire est libre : muni d'une tablette tactile ou d'un Smartphone, le visiteur sillonne la vallée à sa guise. Grâce au système GPS, il est guidé jusqu'à un point d'intérêt, signalé par un panneau pupitre qui présente succinctement le site. Le visiteur déclenche alors le contenu de l'application. Diaporamas d'images, schémas techniques animés, vidéos et jeux vous entraînent sur les traces des anciennes draperies en abordant également l'élevage, le tourisme ou le paysage. Par ses différents niveaux de lecture, l'application propose une découverte familiale et ludique.

## ■ Comment ça marche ?

Pour ceux qui possèdent un Smartphone ou une tablette tactile, il est possible de télécharger gratuitement l'application :

- depuis le site Internet du Label : [www.secrets-de-fabriques.fr](http://www.secrets-de-fabriques.fr)
- dans les Offices de tourisme de la vallée du Haut-Verdon et à la Maison de Produits de Pays de Beauvezer grâce à des bornes wi-fi.
- depuis les panneaux pupitres au sein du parcours en flashant le code.

Pour ceux qui ne possèdent pas le matériel requis, des tablettes tactiles sont proposées à la location (6€), avec l'application chargée, dans les Offices de tourisme de la vallée du Haut Verdon.

## ■ Le label « Secrets de Fabriques »

L'application « Les draperies du Verdon » est la première réalisation du Label « Secrets de Fabriques ». Celui-ci proposera à terme, des sites, parcours et activités de découverte du patrimoine artisanal desservis par la ligne des chemins de fer de Provence. La distillerie de Barrême, la minoterie de la Mure Argens et le parcours des moulins d'Entrevaux seront les principaux autres sites valorisés dans le cadre du label. Ils permettent de parcourir l'histoire du territoire et de comprendre les liens qui se tissent encore aujourd'hui entre les nombreuses activités : agriculture, meunerie, distillation de plantes, élevage, fabrication de draps, production laitière, oléiculture et tourisme.



secrets de  
**FABRIQUES**

Le label « Secrets de Fabriques » est porté par une Entente Intercommunale réunissant les cinq Communautés de communes du Pays Asses, Verdon, Vaïre, Var (Communauté de communes du Haut Verdon - Val d'Allos, du Moyen Verdon, du Teillon, Terres de Lumière et du Pays d'Entrevaux). L'application a été financée à 80% grâce à des fonds européens FEDER POIA MASSIF dans le cadre de la labellisation « espace valléen » de la Communauté de communes du Haut Verdon - Val d'Allos.

## Les saisons culturelles de la chouette

*Cinéma, conte, marionnette, danse, livre et lecture, musique... voilà maintenant plus de dix ans que l'association culturelle du Pays Asses, Verdon, Vaire, Var propose des spectacles variés pour tous les âges et pour tous les goûts.*

*En 2014, l'association souhaite aller encore plus loin dans la prise en compte des attentes des habitants : elle éclate ses temps-forts pour proposer, dès septembre prochain, des programmes trimestriels.*



### ■ Un livret dans toutes les boîtes aux lettres

Auparavant, Art et Culture Fabri de Peiresc proposait Ciné d'Hiver en février, Si Mars m'était conté en mars, Les Mouvements-T en juin, A plus d'un titre en octobre, et Musique en novembre...en novembre !

En 2014, l'association gardera deux temps-forts : Musique en Novembre et le festival de danse Les Mouvements-T.

Et le reste ? Pas d'inquiétude, les autres disciplines seront programmées tout au long de l'année, de manière régulière. Des livrets, qui feront office d'agendas trimestriels, seront diffusés dans toutes les boîtes aux lettres du Pays.

Cette nouvelle formule permettra notamment de programmer des formes jusqu'alors absentes de la programmation d'Art et Culture Fabri de Peiresc : des spectacles de théâtre, d'humour ou encore des expositions d'art plastique.

### ■ La culture partout, pour tous

Tout au long de l'année, l'association culturelle du Pays poursuivra ses interventions dans les hôpitaux de Castellane et d'Entrevaux, auprès des personnes âgées. Elle les invitera à s'essayer à l'écriture et aux arts plastiques dans le cadre d'ateliers. Les enfants ne seront pas en reste, puisqu'ils découvriront dans leur école, une programmation spécialement conçue pour eux en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement.

**Pour suivre l'actualité d'Art et Culture Fabri de Peiresc, rendez-vous sur le site Internet : [www.artetculturefabridepeiresc.com](http://www.artetculturefabridepeiresc.com) et inscrivez-vous pour recevoir la lettre d'information de l'association ou rejoignez « Art et Culture » sur Facebook !**

### ■ Alors, quel programme culturel pour 2014 ?

- En février, l'association culturelle a déjà proposé, en partenariat avec le Conseil de Développement du Pays, la quatrième et dernière édition de son temps-fort Ciné d'Hiver. Cette édition a été consacrée aux changements climatiques et quatre films documentaires suivis de débats ont été proposés au public.
- En avril, en partenariat avec le Théâtre Durance, sera proposé le spectacle de théâtre « Le K », du groupe Maritime Théâtre et la Compagnie les menteurs, juste de quoi patienter jusqu'au festival de danse Les Mouvements-T prévu les 28 et 29 juin !
- Cet été, l'association continuera à proposer un cycle de conférences grand public autour de la culture scientifique avec l'association Nicolas Claude Fabri de Peyresq.
- Enfin, la tant attendue première programmation trimestrielle sera inaugurée en septembre, avec au menu, un festival du voyage autour du Train des Pignes, la septième édition du festival Musique en Novembre et d'autres belles découvertes...



Tournée d'été - 2009

## Contribuez au devenir de votre territoire

avec le Conseil de Développement du Pays Asses-Verdon-Vaire-Var



### Étude prospective du Conseil de Développement du Pays Asses-Verdon-Vaire-Var



Le Conseil de Développement a été constitué pour permettre la participation de la société civile et son implication dans l'élaboration de projet de territoire.

Composé d'adhérents bénévoles, il permet d'associer la population à la réflexion sur l'aménagement et le développement, participant ainsi aux réflexions sur le devenir du territoire.

#### ■ Devenez membre du Conseil de Développement :

Le Conseil de Développement est une association ouverte à tous les habitants qui souhaitent s'investir et participer à la vie du territoire.

#### ■ En devenant membre, vous pourrez :

- Vous impliquer sur les projets de votre territoire, aux côtés des élus.
- Faire des propositions concrètes d'actions dans une démarche de développement durable.
- Vous mobiliser pour faire évoluer votre territoire.

1950



2013



Et demain ?



#### Partenaires financeurs :



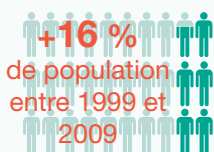
#### Communes et Communautés de communes du Pays A3V



## ■ Le saviez-vous ?

Un territoire de faible densité, mais terre d'accueil de nouveaux habitants permanents...

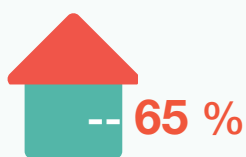
- La densité du Pays A3V n'atteint pas 7 hab./Km<sup>2</sup> et avoisine celle du Sahel (6 hab./Km<sup>2</sup>).



Il s'agit de la plus importante hausse de ces quarante dernières années.

- 25% de la population du Pays n'habitaient pas sur le territoire 5 ans auparavant.

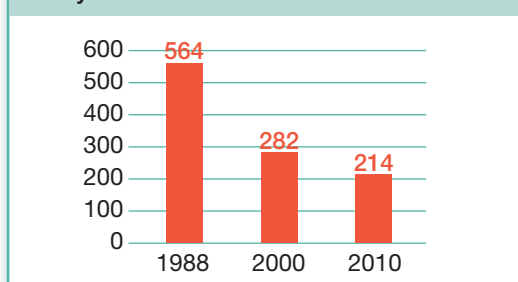
... ou temporaires, esquissant une nouvelle sociologie rurale.



des logements du Pays A3V sont des résidences secondaires.

## Une fragilisation de l'agriculture, pilier vital et traditionnel ancré dans le territoire...

Évolution du nombre d'exploitations agricoles du Pays A3V entre 1988 et 2010 :



- En 1988, les activités agropastorales du Pays occupaient 14% du territoire, elles ne représentent aujourd'hui plus que 9%.



Soit la surface d'un département français qui disparaît tous les sept ans, à l'échelle nationale.

## ...provoquant un bouleversement des paysages...

• Entre 1999 et 2009, 220 ha ont été artificialisés\* au détriment des espaces agricoles et naturels à l'échelle du Pays.

• Les maisons individuelles constituent la majorité des nouvelles constructions.



• La couverture forestière représente 50% de la surface du Pays et croît de 1 700 ha/an.  
1 ha = 10 000 m<sup>2</sup>

## ...dans un contexte de concentration foncière et de vieillissement du monde agricole.

• 71% du territoire sont possédés par moins d'1% des propriétaires.



• 56% des agriculteurs ont plus de 50 ans, autant d'exploitations qui pourraient disparaître si elles ne sont pas reprises.

\* Terrain naturel ou agricole transformé pour le développement des villages (logements, parkings, commerces...).

## ■ Que pouvons-nous faire ?

Ces constats sont porteurs de craintes et d'interrogations pour l'avenir de ce territoire :

**Que souhaitons-nous préserver ? À quoi devons-nous renoncer ? Quels sont les défis auxquels nous avons à faire face ? Quelles sont les conditions de réussite pour nous diriger vers un futur souhaitable/souhaité ?**

Pour orienter l'avenir, il est nécessaire de prendre dès aujourd'hui des décisions afin de préserver l'agriculture et les paysages, valoriser les ressources locales et aménager les sites économiques, favoriser l'accès aux services et à la mobilité, mutualiser les équipements.



**Notre avenir est l'affaire de tous ! Mobilisons-nous ! C'est nous tous, ensemble, qui construisons le territoire de demain !**

## **Nos vallées dans 30 ans** « Prenons tous une montagne d'avance »

Soucieux du devenir de son territoire, le **Conseil de Développement**, dans son rôle d'animation et de mobilisation citoyenne, est une force de propositions. Il s'est engagé depuis 2010 dans une démarche prospective.

### Castellane, 1950



Cette démarche vise à rendre compte de la situation passée et présente, pour imaginer des futurs possibles et formuler les questions clés sur le devenir du territoire et des paysages.

L'ensemble des travaux menés dans le cadre de ce projet est disponible sur le site du Pays :

[www.pays-a3v.net](http://www.pays-a3v.net)

## **Devenez acteur du devenir de votre territoire, mobilisez-vous !**

La réflexion stratégique menée par le **Conseil de Développement** cherche à sensibiliser les élus, les propriétaires terriens, les habitants - permanents ou temporaires - et à leur faire prendre conscience des mutations en cours. Il s'agit d'une invitation à l'action collective et à la coresponsabilité concernant le devenir de notre territoire, la préservation de ses paysages et des caractéristiques rurales qui en font sa richesse et son identité.

### Castellane, 2013



**Contact :**

**Conseil de Développement du Pays Asses-Verdon-Vaïre-Var**  
Maison de Pays - 04370 Beauvezer  
Tél. : 04 92 83 44 93  
[animation@pays-a3v.net](mailto:animation@pays-a3v.net)

## Un plan pour le climat



Le Pays et son Conseil de Développement sont partenaires du Conseil Général des Alpes de Haute Provence dans l'élaboration d'un Plan Climat Energie Territorial.

Le plan climat doit contribuer à limiter l'impact du territoire sur le climat et à réduire sa vulnérabilité en mettant en place une politique d'adaptation au changement climatique. Des réunions publiques de concertation sont prévues pour définir notre plan d'actions local.

**Le « Profil Climat Energie du Pays » réalisé dans le cadre de cette démarche montre que les transports et les déplacements représentent 43% des émissions de gaz à effet de serre et 41 % de la consommation d'énergie.**

Au vu de ces résultats, le Conseil de Développement a prévu de travailler sur le thème de la mobilité. Une réflexion sur l'avenir des Chemins de fer de Provence est en cours, elle ne traite pas seulement du train, mais de la mobilité au sens large. **Comment relier les villages aux gares ? Quels services voulons-nous dans ces gares ? Comment développer l'intermodalité et les solutions alternatives de transport ?**

Si cette thématique vous intéresse, vous pourrez bientôt répondre à l'appel à idées lancé par les Conseils de Développement des trois Pays traversés par la ligne des Chemins de fer de Provence.

## Covoiturage04.fr est lancé !

La dépendance à la voiture est beaucoup plus élevée sur notre territoire car la densité de population est faible et les transports en commun peu fréquents. Le covoiturage est donc une solution alternative à promouvoir. Les avantages sont nombreux : économie d'argent, diminution des gaz à effet de serre, convivialité, solidarité !

C'est pourquoi le Département vient de lancer un site de covoiturage intitulé covoiturage04.fr.

Le principe est simple, il suffit de se connecter à covoiturage04.fr, de créer un compte, de déposer ou de rechercher un trajet, que vous soyez conducteur ou passager. Si vous n'avez pas internet, vous pouvez appeler le numéro d'assistance au 09.72.26.26.75, un opérateur vous répondra et vous trouvera un trajet.

Ce site est également conçu pour fonctionner en dehors du département, alors n'hésitez pas à mettre vos trajets sur le site lorsque vous allez à Marseille, Nice, etc.

A promotional poster for the covoiturage04.fr service. At the top right, it says "Service gratuit" in a green circle. The main logo "covoiturage04.fr" is in green and blue. Below the logo, it says "Réduisez votre budget voiture" and "Une question ? 09 72 26 26 75\*". There is a QR code and the text "Agissez pour l'environnement". At the bottom, a green car with two people inside is shown on a road. A blue banner at the bottom says "Cliquez, roulez, économisez" with a small note "\*Prix d'un appel local". Logos for the Conseil Général Alpes de Haute Provence, Agenda 21, and other local organizations are at the bottom.